

E M B R U N

par

Francine Bourgie

et

Jean-Pierre Proulx

cycle intermédiaire - 7e, 8e, 9e et 10e années



Association des enseignants franco-ontariens - 1980

La deuxième série de PRO-F-ONT
(projet franco-ontarien) a été
réalisée sous la direction de
M. Cléo Beaudry du Centre fran-
co-ontarien de ressources péda-
gogiques.

Impression et distribution:

Centre franco-ontarien de ressources
pédagogiques
339, rue Wilbrod
Ottawa (Ontario)
K1N 6M4

Tel: (613) 238-7957

PRO-F-ONT II

Le présent document fait partie de la série suivante:

Crysler	St. Catharines
Earlton	Sudbury
Embrun	Timmins
Fauquier	Vankleek Hill
Hanmer	Warren
L'Orignal	Welland
Ottawa	Windsor
Noëlville	

N.B.: Tous les documents de la 2^e série de PRO-F-ONT sont préparés en fonction du cycle intermédiaire (7-8-9-10)

Table des matières

Remerciements	v
Avant-propos	vi
I. L'aspect géographique	1
A. Le sol	6
B. L'utilisation du sol	9
C. L'hydrographie	10
D. Le climat	11
E. Les transports et les communications	13
F. La population	14
II. Le peuplement et l'organisation du comté	17
A. La période avant la colonisation	18
B. La création du comté	21
C. Le peuplement	25
D. L'administration du comté	31

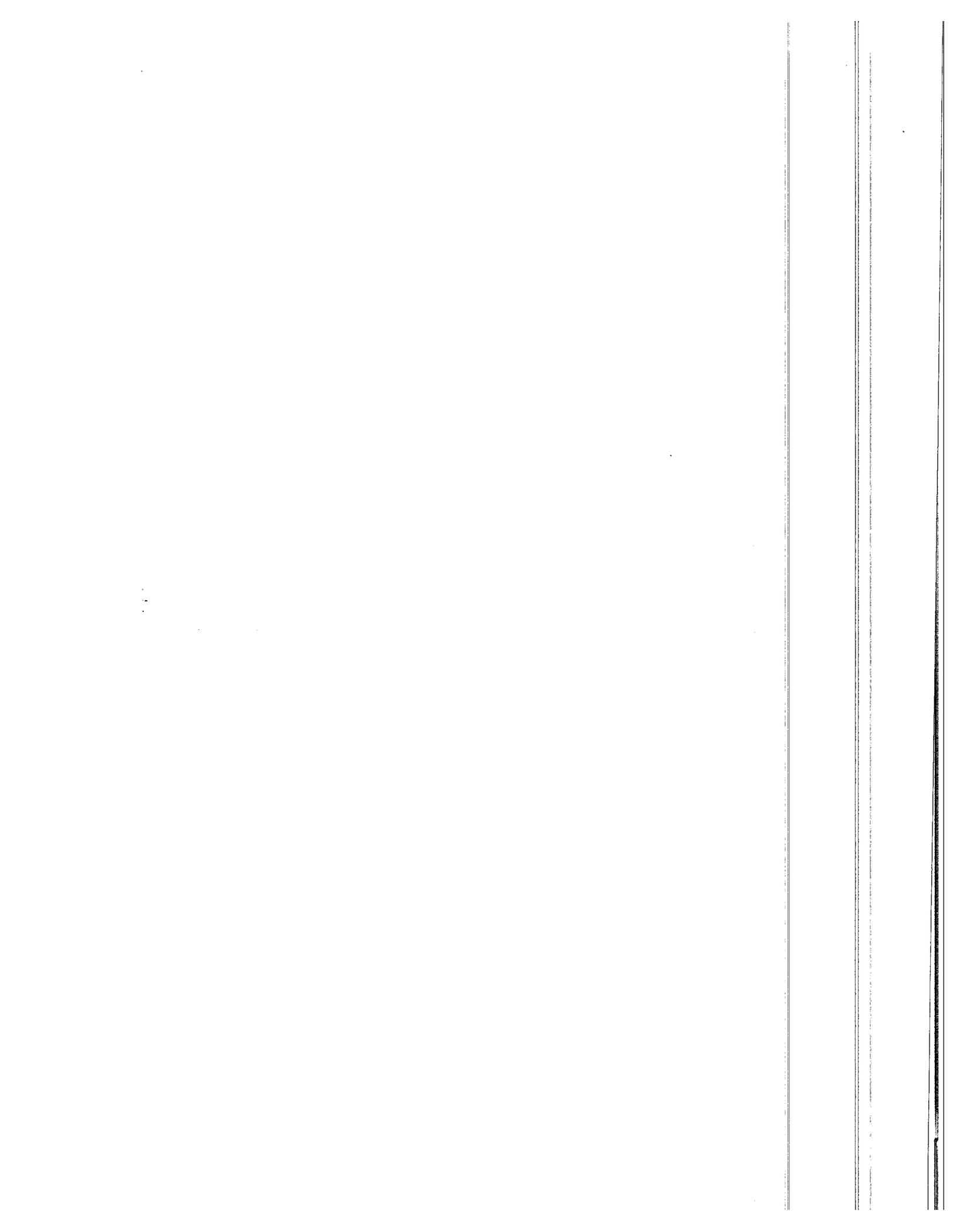
III.	Les origines d'Embrun	42
	A. La toponymie	43
	B. Les colons français	45
	C. Le choix du Haut-Canada	48
	D. La première année d'une famille de défricheurs ...	52
IV.	Le progrès de la population	64
	A. 1845-1885	65
	B. 1885-1900	68
	C. 1900-1960	71
	D. 1960-1980	73
V.	Le développement physique	77
	A. Les débuts	78
	B. De 1900 à nos jours	89
VI.	La religion	108
	A. Les prêtres et les églises	110
	B. Les presbytères	145
	C. La paroisse	147
	D. Les cimetières	150
	E. Les fêtes religieuses	152

VII.	L'éducation	159
	A. Les écoles élémentaires du village	160
	B. Les écoles de rangs	175
	C. L'école modèle	187
	D. Le pensionnat	194
	E. Les écoles secondaires	195
VIII.	Les communications	202
	A. La rivière Castor	203
	B. Les chemins	208
	C. Les ponts	220
	D. Le chemin de fer	224
	E. Les services d'autobus et de taxi	232
	F. La poste	234
	G. Le téléphone	240
	H. Les crieurs publics	245
IX.	L'économie	247
	A. Les débuts	248
	B. L'agriculture	260
	C. Les entreprises commerciales	270
	D. Les institutions financières	286

X. La vie socio-culturelle	289
A. Les loisirs	290
B. Les services	305
Conclusion	314
Perspectives d'avenir	324
Quelques "embrunoiseries"	327
Bibliographie	329
Biographie des auteurs	339

Remerciements

Les résidents d'Embrun qui ont contribué à la rédaction de ce document sont nombreux. Nous tenons à leur exprimer notre gratitude et à les remercier le plus chaleureusement de leur accueil et de leur précieuse collaboration.



Avant-propos

Le 24 juin 1972, Le journal le Droit qualifiait Embrun de village sans histoire.¹ Si le journaliste entendait par là que l'histoire d'Embrun est dépourvue de hauts faits, de batailles, de drames et de grandes misères, il a raison et c'est heureux. L'histoire d'Embrun est celle d'une société rurale, catholique, française, paisible et heureuse qui a évolué ou décliné selon les secteurs et selon les conditions de vie d'une époque donnée. Contrairement à ce que l'on croit trop souvent, les peuples heureux ont une histoire. Les penseurs sérieux ont compris depuis longtemps que le changement est inéluctable et que c'est de ce changement que naît l'histoire. Ces modifications et ces transformations ne doivent pas nécessairement prendre un aspect catastrophique pour acquérir leurs lettres de noblesse historiques. Le moindre fait a son importance.

Un accroissement subit de la population, une production agricole modifiée, ou plus simplement l'ouverture d'une nouvelle rue, sont autant de facteurs qui acquièrent souvent une signification historique plus importante pour le chercheur qui sait en tirer des conclusions, qu'une catastrophe ou même un combat qui ne modifie souvent en rien la situation. Embrun a son histoire et elle mérite d'être racontée.

Faire de l'histoire locale ne consiste pas uniquement à relater les ragôts et les anecdotes propres à une localité. Cette discipline vise un but plus élevé. C'est grâce à l'histoire locale qu'on parvient à mieux comprendre la "grande histoire" et à y insérer un élément humain qui fait souvent défaut. En revanche, la "grande histoire" est

1. - Le Droit, 24 juin 1972, page 32

composée de faits et de gestes dont les effets se répercutent sur la vie des plus humbles citoyens. L'interaction qui existe entre les deux est constante et indissociable. Ce n'est que dans leur association qu'elles se complètent et trouvent leur raison d'être. Le moindre fait, le plus petit geste se situe toujours dans un contexte géographique et temporel plus général. En ce sens, l'histoire locale a sa place et son importance en historiographie. Pour bien jouer son rôle, elle doit toutefois présenter et expliquer ce contexte tout en intégrant la "petite histoire". L'ouvrage ainsi conçu débouchera nécessairement sur une meilleure compréhension des événements et, nous l'espérons, sur le désir de poursuivre la recherche. Le but sera doublement atteint s'il suscite chez le lecteur l'amour et le goût de conserver le patrimoine collectif.

Ce document sur la localité d'Embrun est le fruit d'une recherche poussée des documents écrits et des sources orales. Il convient aux élèves de la 7^e à la 13^e année; toutefois, le guide pédagogique qui l'accompagne s'adresse aux élèves de la 7^e et 8^e année. L'étude de la communauté locale reçoit la sanction et l'encouragement du ministère de l'Éducation dans le programme-cadre Histoire, cycle intermédiaire (1977). De plus, lorsque ce même document énumère comme l'un des éléments essentiels du programme en 7^e et 8^e années la Vie dans le Haut-Canada, il permet donc aux élèves des autres localités de faire l'étude des débuts d'une communauté telle que celle d'Embrun.

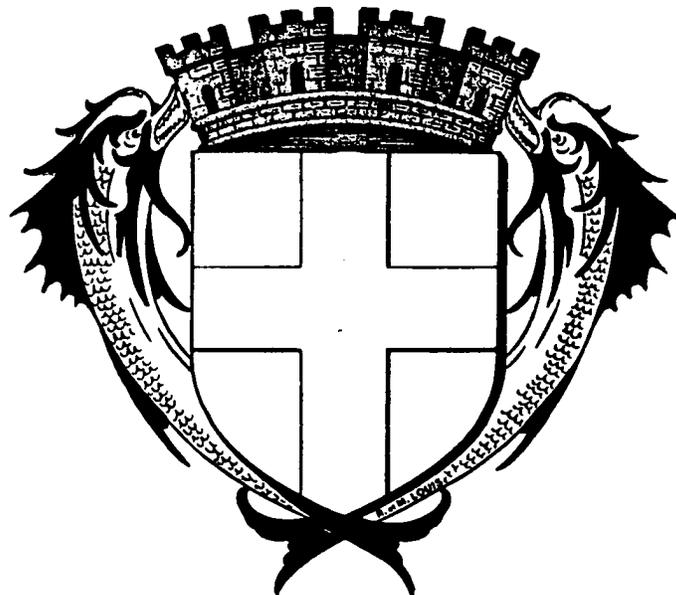
Conçu pour permettre aux jeunes Embrunois de connaître leur identité propre en retrouvant leurs racines, ce projet pourra aussi, nous l'espérons, les faire connaître auprès des autres jeunes Ontariens.

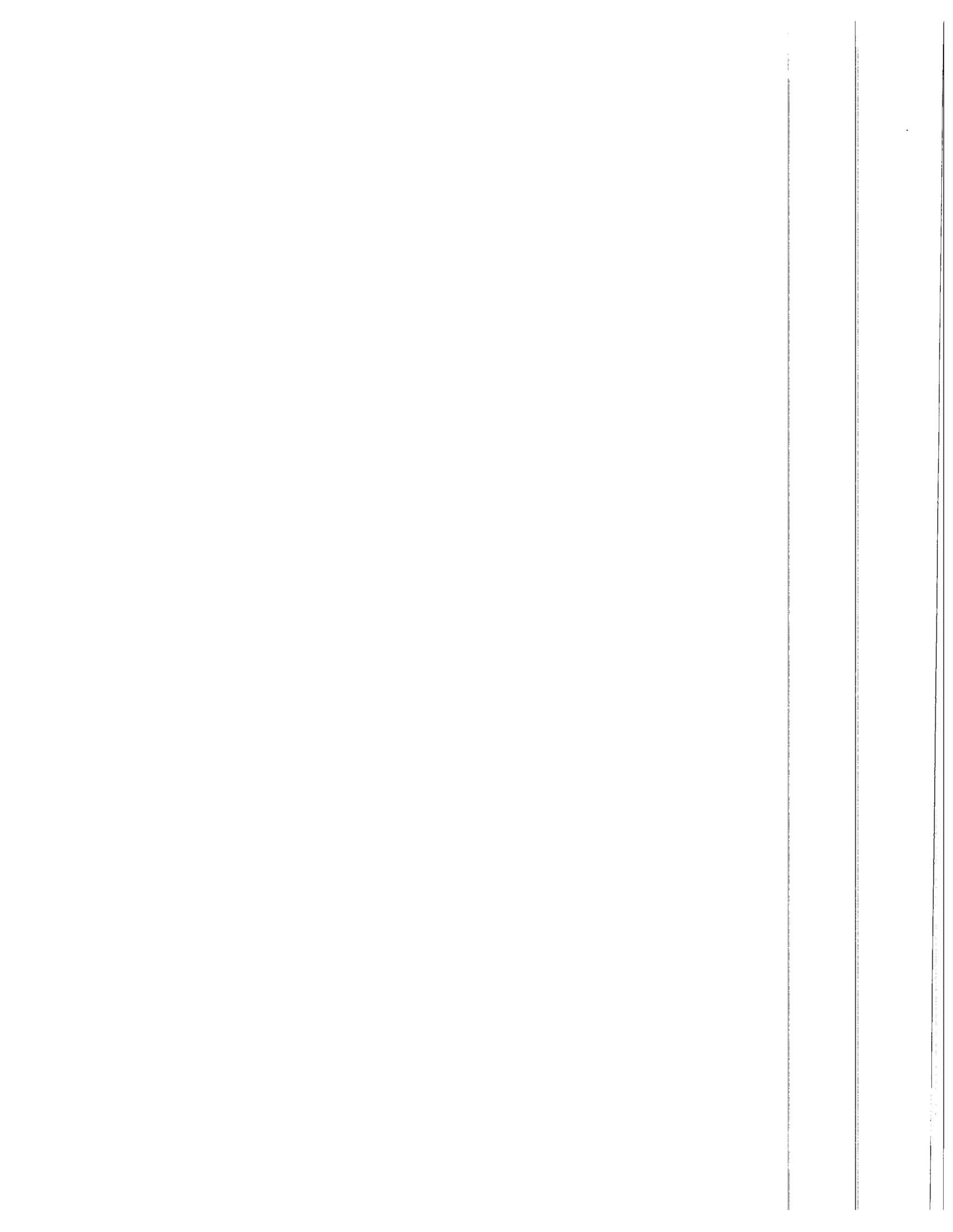
Armoiries du village d'Embrun - Ontario, Canada



D'or à deux castors rampants et affrontés au naturel soutenant un écusson aux armes d'Embrun France qui sont d'azur à la croix d'argent au chef de sable chargé à dextre d'un "trille blanc" au naturel surchargé d'une fleur-de-lys d'azur et à sénestre d'une gerbe de blé d'or.

Grandes Armes de la ville d'Embrun - France





I

Géographie

CHAPITRE I

L'aspect géographique

Dans son éloge funèbre de Ludger Duvernay prononcé à Montréal le 21 octobre 1855, George-Etienne Cartier insistait sur l'importance pour les Canadiens français de s'emparer du sol:

L'expérience démontre que pour le maintien et la permanence de toute nationalité, il faut l'union intime et indissoluble de l'individu avec le sol. Canadiens français, n'oublions pas que, si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous cramponner à la terre. Car il faut laisser à nos enfants non seulement le sang et la langue de nos ancêtres, mais encore la propriété du sol. Si plus tard on voulait s'attaquer à notre nationalité, quelle force le Canadien français ne trouvera-t-il pas pour la lutte dans son enracinement au sol? Je ne vois pas l'éventualité possible qui puisse donner le coup de mort à notre nationalité,¹ tant que nous aurons la pleine possession du sol.

Si ce témoignage, qui s'applique bien à l'histoire du comté de Russell, semble quelque peu dépassé à l'époque moderne caractérisée par les échanges internationaux, il n'en demeure pas moins que cette philosophie était largement répandue au Canada français au milieu du XIX^e siècle. Le clergé catholique canadien-français, en particulier, se faisait l'ardent défenseur de cette doctrine dans laquelle il voyait une garantie contre les influences étrangères qui auraient pu menacer la langue et les moeurs de ses fidèles.

1. - J. Tassé, Discours de George-Etienne Cartier, Montréal, E. Senécal et Fils, 1893, pp. 64-65

Lorsque pour des raisons économiques et sociales ces mêmes Canadiens français commencent à émigrer aux Etats-Unis vers 1840, Mgr Bourget, l'évêque de Montréal, perçoit le danger d'assimilation qui menace ces émigrants qui s'aventurent en pays étranger. A l'ouest du Québec, dans la partie qui forme aujourd'hui l'est de l'Ontario, tout un secteur vient de s'ouvrir au commerce et à la colonisation. Même si à l'origine ce territoire avait été développé par des gens d'expression anglaise, il offre néanmoins l'immense avantage d'être dépendant des lois britanniques si chères au clergé. De plus, il reste encore de très grands espaces toujours vierges qui n'attendent que la venue des colons. Mgr Bourget voit là l'occasion idéale de freiner l'émigration des Canadiens français vers les Etats-Unis, tout en créant un noyau de culture française et catholique à l'extérieur du Québec. Pour bien jouer son rôle, ce nouveau territoire doit toutefois être doté d'une organisation efficace qui puisse veiller sur les nouveaux colons. C'est à cette fin qu'il crée le diocèse d'Ottawa le 27 juin 1847. Deux ans plus tard, Mgr Guigues, le premier évêque du nouveau diocèse, fonde sa société de colonisation qui a pour double buts d'attirer les colons francophones et de leur fournir les renseignements pertinents sur la région. Le 9 août 1851, il écrit à l'évêque de Montréal pour lui donner un compte rendu de la situation et pour l'inciter à multiplier les efforts afin de favoriser la colonisation. Il termine sa lettre en disant: "Si nous n'y prenons garde, il faudra nous résigner à voir de bonnes terres, que nous avons sous la main, occupées par des Anglais et les Canadiens aller aux Etats-Unis, servir de bête de somme aux Américains."²

2. - Alexis de Barbezieux, Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa, Ottawa, Imprimerie d'Ottawa, 1897, p. 263

